### Chers Amis

- Après une parenthèse ouverte les deux dernières années par la crise sanitaire et le covid, nous sommes très heureux de vous accueillir pour notre traditionnel rendez-vous de début d'année.
  - Sachez que nous attachons une grande importance à cette rencontre et votre venue est une marque d'intérêt très appréciée par les élus.
- Merci de leur présence à :
  - Madame Françoise DE ROFFIGNAC, conseillère départementale du canton Saintonge Estuaire et vice-présidente du Département.
  - Monsieur Loïc Girard, maire de Gémozac, Président de la communauté de Communes de Gémozac et de la Saintonge Viticole, et conseiller départemental du Canton de Saintonge Estuaire.
  - o Madame Véronique Laprée, conseillère régionale de la Nouvelle Aquitaine.
  - o Messieurs de la Gendarmerie du Groupement Cozes-Gémozac.
  - Messieurs les Pompiers
  - O Monsieur Tavernier, Directeur de l'Ecole primaire de Saint André de Lidon
- Bien que toutes sortes de virus soient en circulation, que le pouvoir d'achat régresse, que le départ en retrait interroge et que la guerre à notre porte inquiète, je formule au nom du Conseil municipal, pour cette nouvelle année des vœux de paix, d'espoir et surtout de bonne santé pour vous-mêmes et les vôtres.
- Si cette rencontre s'adresse à tous les habitants, elle est aussi l'opportunité de faire connaissance avec les nouveaux résidents de la promotion 2022 auxquels nous souhaitons la bienvenue.
  - Elle s'accompagnera en fin de séance d'une mise à l'honneur de nos jeunes de St André qui ont obtenu en juin 2022 le diplôme de fin de cycle (BEPC ou Baccalauréat ou BTS)

- Permettez-moi de vous présenter la nouvelle équipe qui m'accompagne depuis mai 2020.
  - Elle se compose de 15 conseillers + 1 suppléant avec la parité 8 hommes 8 femmes comme l'impose la loi pour les communes de notre strate de population.
    - Christelle HURTADO 1<sup>ère</sup> Adjointe -> Urbanisme
    - Philippe ROCHE 2ème Adjoint -> Bâtiments
    - Dominique DEWOST 3ème Adjointe -> Affaires Scolaires et Sociales
    - Jean-Luc HANNY Délégué -> Environnement Voirie

Eric BON
Willy BONY
Valentin BOINARD
Roland CHEVALLIER
Caroline DEJOUX
Camille MALGORN

Nicole MAURIN -> chargée Communication Isabelle RICHARD Christophe REVILLE Amandine VOZEL + suppléante Evelyne GUIMARD

## - Quelques chiffres de 2022 pour mieux situer notre commune :

La population des ménages (selon l'INSEE)
 Au 1<sup>er</sup> janvier 2023 est de 1147 habitants en progression de 2.5%.
 Le prochain recensement est programmé début 2024, il permettra de confirmer cette évolution croissante.

<ul> <li>Les naissances</li> </ul>	18	forte progression (+50%)
Les mariages	9	
Les décès	9	

- Le taux de fréquentation de l'Agence Postale est stable.
   La Direction de la Poste envisage de réaménager le bureau.
- o L'école est en regroupement pédagogique avec Montpellier de Médillan
  - 111 élèves en 4 classes primaire à St André
  - 59 élèves en 3 classes maternelles à Montpellier

Effectif stable de 170 élèves

 La région Nouvelle-Aquitaine dispose de la compétence transport, à ce titre elle assure la liaison entre les deux écoles, en complément à la demande de la commune un ramassage d'une douzaine d'enfants matin et soir a été mis en place dans plusieurs villages. Pour le transport, la Commune participe à hauteur de 50% du coût demande aux familles par la Région.

# - Quelques mots du bilan 2022

- o En urbanisme, la révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme) engagé début 2018 a été approuvé par le conseil municipal en avril 2022.
- Révision à la demande de l'Etat pour une mise en conformité avec le SCOT (Schéma de Cohérence Territorial) en vigueur depuis le 06 août 2017.
- Le SCOT est un document de planification, il s'applique sur le périmètre de la Saintonge Romane lequel regroupe 70 communes et 3 EPCI, dont notre commune dépend et fixe les grands choix stratégiques du territoire (Habitat, Déplacement, Environnement, Economie, Commerces).
- o Cette obligation a eu pour conséquence l'asséchement de nos zones précédemment constructibles qui se sont réduites de 15 ha à 3.6 ha.
- Entre 2018 et 2022, de nombreux projets de construction de maisons individuelles ont pris naissance, on dénombre 80 permis de construire dont 40 les trois dernières années soit une moyenne de 16/an. A ce jour 72% de notre espace constructible est utilisé.
- L'élaboration du SCOT en 2007 s'est appuyé sur des perspectives démographiques fortes pour la ville centre de Saintes qui a eu pour effet de réduire la répartition des zones constructibles du milieu rural.
- Aujourd'hui la réalité est inverse, aussi sommes nous plusieurs élus qui réclament qu'une répartition plus juste soit établie entre les communes rurales et la ville centre, lors d'une prochaine révision du SCOT

### - La Fibre

- L'objectif d'un déploiement à 100% fin 2022 n'a pas été tenu sur notre commune.
- Charente-Maritime Très Haut Débit a rencontré de nombreuses difficultés compte tenu de la spécificité de notre territoire par son étendue et la dispersion de ses 58 villages et lieux-dits.
- o A ce jour sur les 751 foyers à raccorder :
  - 82% sont Disponibles à la fibre
  - 10% sont en cours de déploiement
  - 3 % seront disponibles prochainement
  - 1% est disponible mais problème de raccordement (Le Bourg / chez Ménard / Locquay / Viaud)
  - 4% à créer Futures Constructions (Jorignac / le Chaillaud / Le Bourg)
- Nous sommes dans l'attente du planning de reprise des travaux avec un nouveau sous -traitant.
- Merci au Département pour avoir pris en charge financièrement l'enfouissement des 800 mètres entre le Bourg et le Chaillaud
- Fin Février 2022, cessation de l'activité du Commerce « Boucherie-Charcuterie » de Monsieur GRANCHERE Stéphane.
  - o Local remis en état par nos employés
  - Actuellement nous sommes en recherche d'un repreneur, trois candidats seraient intéressés pour la reprise du local commercial au printemps. Les propositions sont à l'étude.
- Mise en place du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) :
  - Ce document définit l'organisation, prévue par la commune pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population en cas d'évènement sur le territoire communal.
  - Le PCS est consultable en Mairie

## - Rappel des principales réalisations 2022 :

 Renouvellement important du parc machines des ateliers dont certaines avaient 15/20 ans et plus.

(Tracteur tondeuse + 2 tracteurs + 1 épareuse)

- Réhabilitation d'un logement dans le Bourg
   (45% DETR\* 2022 + 18 % Département)
- Achèvement d'un local associatif au stade (45% DETR\* 2021)
  - \*Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux
- o Equipements au sein du Groupe Scolaire :
  - Matériels cantine (Four + armoire chauffante) 80% au titre du plan de relance Etat
  - Mise en place de tableaux interactifs dans les 4 classes
     (70% au titre du plan Etat Numérique + 10% Département)
- o Equipement Stade
  - Pose d'une clôture et de 2 pare ballons (25% Département)
- o Voirie
  - Mise en sécurité du carrefour au Champs du Moulin du Pas et matérialisation de la priorité pour les véhicules sortant de la commune lors du franchissement voies SNCF et pont de la Seudre.
- Acquisition d'un Bâtiment comme annexe des ateliers dans le bourg (35% Département)

# Ordures ménagères :

- CYCLAD, devant l'augmentation des coûts a décidé la réorganisation de la collecte des déchets ménagers.
  - Une collecte pour les ordures ménagères tous les 15 jours
  - Une collecte en sacs pour les emballages toutes les semaines.

Modification du jour de collecte : il passe du lundi au jeudi matin.

Début de la nouvelle collecte le jeudi 5 janvier.

## - Les Projets 2023 :

- Ils devront composer avec les dotations Etat et l'augmentation des prix des fournitures et des prestations.
- Notre volonté est de ne pas alourdir les charges des ménages, toutefois la revalorisation des bases locatives fixée par l'Etat a un impact direct sur votre taxe foncière.
  - Actuellement la loi de finances est en discussion, une possible augmentation serait annoncée entre 3.5% et 7 %.
- En 2023 nous programmons les opérations suivantes :
  - Fibre:
    - -> Obtenir du maître d'œuvre que chaque foyer soit connecté

#### Voirie :

- -> La réfection de plusieurs voies communales et communautaires avec la participation de la CDC
- -> La participation à l'enfouissement des réseaux sur la RD 129 au niveau du village « Champs du Moulin du Pas (second semestre) avec le SDEER
- -> Cette opération sera suivie en 2024 de la création d'une voie piétonne entre la Cour du Bois et le Bourg
- -> Le traitement des eaux pluviales au Nord de la Cour du Bois en partenariat avec la DID (Direction des Infrastructures du Département) et les riverains.

#### • Stade:

- -> L'aménagement d'un équipement multisports type « City Stade »
- -> La création d'un parking de 12 places aux abords d'un local associatif.

## • Eclairage Public:

- -> La poursuite d'économie d'énergie en réduisant les plages horaires d'éclairage public.
- -> Le lancement de la modernisation de l'éclairage public en passant à un éclairage LED sur 205 points lumineux non pourvus. Gain escompté 25% sur la consommation.

#### Bâtiments :

- -> La réfection de la toiture ardoise de la maison SNCF Gare.
- -> Le démoussage des toitures des bâtiments communaux

- -> La réfection des sols extérieurs de la cour des Ateliers
- -> L'implantation d'une défense incendie
- -> La poursuite des mesures de la qualité de l'air dans les bâtiments scolaires (conformément à la législation)

### - Les Associations :

 En 2022 le tissu associatif s'est particulièrement élargi puisque 6 nouvelles associations ont rejoint notre commune qui porte à 17 le nombre d'associations :

Bravo et Merci à vous La Boule Lidonnaise Quilles de Sept Lidonnaises Self Défense pratique Lidonnaise

Vélo Club Braquet Lidonnais Les Sans Culottes Les Saint'illan

o Pour plus de détail vous pouvez consulter le site internet de la commune. Tous les évènements qui concernent la Commune y sont publiés. Nous rappelons que le Bulletin Municipal est diffusé 2 fois par an (Mai et Octobre). Sur la page Facebook « Mairie de Saint André de Lidon » vous trouverez des informations immédiates.

- Félicitations à nos 4 commerçants pour l'organisation du Marché de Noël et du Forum des associations.
- Je voudrais adresser mes remerciements aux employés communaux pour la compétence dont ils ont fait preuve tout au long de l'année.

Ils sont au nombre de 11:

Le secrétariat : Nadine CHAILLOU
 Cindy MOREAU

• Les ateliers : Guillaume BOUTIN

Frédéric NOUGÉ

Christophe PUIRAVEAU

La restauration scolaire :

Isabelle SAINT GERMAIN Isabelle NOUGÉ

La Garderie / Ménage / Pause méridienne

Maryline MOREAU Martine SOULLET Lindsey BURRY

o L'agence Postale :

Alexandra DARDOISE

### - Nouveaux habitants:

Je vous propose maintenant de faire connaissance avec les nouveaux résidents présents.

Cette année, 81 personnes dans 54 foyers ont choisi de s'installer et vivre dans notre commune répartis dans 15 villages.

## - Diplômés

Je demande à Dominique DEWOST chargée des Affaires scolaires de me rejoindre pour la mise à l'honneur des jeunes de St André diplômés en juin 2022

- o 5 Brevets des collèges
- o 5 Baccalauréat
- o 1 BTS
- **En conclusion** je vous invite à partager le verre de l'amitié concocté avec nos commerçants (Aux Gourmandises de Margaux, Vival et le Restaurant le Saint André).

Encore bonne année – je vous remercie